



Editorial

Jonathan Roder
Collaborateur technique

Il y a seulement quelques mois que je travaille au sein de la commune de Penthelaz et j'ai déjà la possibilité et la chance de m'adresser à vous par le biais du fameux Cancanier.

Ce ne sont pas mes plaques d'immatriculation qui dévoilent mes origines ; j'ai toutefois bel et bien grandi dans un environnement campagnard vaudois. C'est ainsi que je me suis toujours intéressé au paysage verdoyant ainsi qu'au tissu bâti de nos villages. C'est peut-être ce qui m'a donné le goût d'étudier l'architecture et l'urbanisme en me formant tout d'abord au métier de dessinateur en bâtiment puis à celui de dessinateur en planification du territoire. Après avoir « pris du métier » dans un bureau d'urbanisme lausannois, l'idée de m'engager au sein de votre commune, en plein développement, m'a rapidement convaincu.

Engagé en tant que collaborateur au service technique depuis octobre 2020,

je pratique les activités les plus variées du métier qui s'étend de la police des constructions, aux aménagements publics et routiers et jusqu'à l'aménagement du territoire.

Le Service technique, orchestré par M. Arnaud Simonet, traite tous vos dossiers soumis à l'enquête publique ou qui en sont dispensés pour les objets de minime importance. Nous vous conseillons également en matière de droits à bâtir et des possibilités en termes de construction. Le travail sur le terrain fait aussi partie de notre quotidien lorsque nous effectuons des relevés et des contrôles de travaux. Cette palette de fonctions rend notre pratique stimulante de par cette diversité.

Les enjeux environnementaux et de l'aménagement du territoire nous obligent à faire preuve de modernité dans un esprit durable et dans la continuité des traditions de la commune. Cette envie de tendre vers ces objectifs

complexes se traduit par ailleurs dans les projets actuels du plan d'affectation « Le Cheminet » ; dans l'élaboration de l'image directrice du centre de localité ; du plan d'affectation communal ; du réaménagement de la gare, ou encore du futur plan d'affectation « Pra Gèrème » qui viendra renforcer l'identité de ce quartier.

En espérant avoir l'occasion de faire la connaissance de beaucoup d'entre vous, je vous souhaite de propager le virus du sourire et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2021.

Photographie

Fabien Strub - Venoge Parc



Dans ce numéro

COMMUNICATIONS

Municipalité - p. 2 à 5

Conseil communal - p. 6 et 7

Liste des abréviations - p. 7

Autres communications - p. 8 à 11

COOPÉRATION - p. 12 et 13

VIE LOCALE - p. 13 et 14

CULTURE

Coups de cœur de la Bibliothèque intercommunale - p. 15

INFORMATIONS - P. 16

Communications de la Municipalité du 14 décembre 2020

Piéric Freiburghaus, syndic

Plan d'affectation Communal (PA-Com)

Le rapport d'examen préliminaire du PACom daté du 2 décembre 2020 a été enregistré. Un délai de près de 4 mois a été nécessaire au Canton pour émettre ses déterminations, alors que le délai légal est de 3 mois. La poursuite du projet peut se dérouler selon la procédure LATC, moyennant, au vu de la nature et de la complexité du projet, nous écrit la DGTL, une phase de coordination avant l'envoi du dossier à l'examen préalable. Dite coordination portera sur l'affectation des zones artisanales, en lien avec le Système de gestion des zones d'activités (SGZA), la protection contre le bruit et les accidents majeurs, ainsi que sur des questions de mobilité, notamment le P+R. Nous aurons l'occasion d'échanger prochainement sur ce point avec la Commission d'urbanisme.

Plan d'affectation « Le Cheminet »

Par courrier daté du 26 novembre, la DGTL nous informe du report du délai d'examen préalable, également fixé à 3 mois, du fait que tous les services cantonaux n'ont pas encore finalisé leur préavis en raison de surcharge de travail.

Par ailleurs, les restrictions COVID ne permettent toujours pas d'organiser des séances d'information à l'adresse des voisins et de la population.

Image directrice du centre de la localité - Suite de la démarche participative

Un préavis sera définitivement présenté à votre Conseil lors de la séance

de mars 2021. La Commission d'urbanisme sera convoquée pour rapporter sur le résultat de la démarche participative.

Bus PPDLV

En raison d'une pénurie de chauffeurs, notamment due à l'implication de l'un d'eux dans l'état-major de la Protection civile et à la démission de conducteurs remplaçants, le service de bus PPDLV fonctionne selon un horaire réduit pour une durée indéterminée ; ceci indépendamment de l'entrée en vigueur, le 13 décembre, du nouvel horaire.

Voiture Mobility

Nouveau : la voiture Mobility, stationnée à la Place Centrale pourra être réservée et mise à disposition de tous les utilisateurs, 24/24 heures et 7/7 jours, à compter du 24 décembre.

En effet, la Municipalité a décidé de supprimer les réservations automatiques pour ses services, les matins du lundi au jeudi inclus.

La seconde voiture stationnée à la gare CFF de Cossonay Penthalaz peut toujours être réservée 24/24 heures et 7/7 jours.

Borne de recharge pour véhicules électriques

La Commune est en contact avec deux sociétés afin d'envisager l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques. L'idée est de mettre à disposition d'une société une ou deux places de stationnement sur l'un des parkings existants. Les frais d'installation et la gestion revenant au bénéficiaire de ce droit. Le courant électrique pourrait être du courant vert dès 2023.

Gare de Cossonay – Penthalaz Mise en conformité LHand de l'accès aux trains

La 1ère étape des travaux de mise aux normes LHand en gare de Cossonay-Penthalaz débuteront le 11 janvier et se poursuivront jusqu'en mai 2022. Tout doit être mis en œuvre pour minimiser les désagréments et assurer la sécurité des usagers.

Actions en faveur des aînés

Le groupe Soleil d'automne, géré jusqu'alors par Mme Lisette Hofer, a cessé ses activités. Nous la remercions de son engagement durant de nombreuses années. Personne n'a voulu en reprendre l'organisation, principalement pour raisons d'âge. En effet, le renouvellement naturel de son public est limité.

Les Municipalités de Penthalaz, Penthalaz et Daillens souhaitent faciliter la mise en place d'une nouvelle dynamique, également pour des plus jeunes aînés. Des représentants de trois villages ont, à cet effet, pris contact avec le Comité des seniors d'Yverdon (COSY), lequel fonctionne selon un mode participatif, soit en définissant et en prenant en charge l'organisation d'activités diverses, qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs. Une invitation à une séance de présentation et de lancement n'a pas pu être adressée cet automne, toujours en raison du COVID. Nous espérons vivement pouvoir convier nos aînés en début 2021. Un courrier sera adressé à chacune et chacun dans le premier trimestre 2021.

Perspectives en matière de médecine de premier secours

Un groupe réunissant des membres de la direction des Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv), du Réseau santé Nord-Broye (RSNB) et des représentants des Municipalités de Penthalaz, Penthalaz et Daillens travaille à pouvoir offrir, à moyen et long termes, des prestations de quali-

té à la population des trois communes et des environs immédiats. L'objectif pourrait être la création d'un cabinet de groupe ou d'une maison de la santé, qui réunirait également d'autres praticiens paramédicaux. Les structures médicales existantes, cabinet de médecin, policlinique, etc. seront prochainement consultées.

Pétition en faveur de l'accueil en Suisse des réfugiés des camps des îles grecques

La Municipalité a reçu une pétition émanant de citoyennes et citoyens de notre Commune lui demandant d'accepter d'accueillir des réfugiés des îles grecques et de communiquer publiquement cette décision et de la transmettre au Conseil fédéral.

Par courrier daté du 12 novembre, la Municipalité a envoyé un courrier à la Chancellerie de la Confédération dans lequel elle se dit sensible au sort de ces personnes et aux conditions dégradées dans lesquelles elles attendent un accueil digne de la part des pays européens. La Municipalité demande à l'Autorité fédérale de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'accueillir des réfugiés en nombre proportionnel à la capacité financière et économique de la Suisse et, ainsi si ce n'est mettre fin, du moins diminuer la situation de détresse dans les camps en Grèce.

Sous réserve de ses possibilités -principalement liées à la mise à disposition de logements-, ainsi qu'avec l'appui d'organisations dédiées -tel l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)- et de bénévoles, la Municipalité se déclare ouverte à l'accueil de familles dans notre Commune.

Une réponse de Mme la Conseillère fédérale Karin Keller Sutter, reçue le 9 décembre, dit partager les préoccupations de la Municipalité de Pen-

thalez, mais confirme les positions déjà exprimées, soit d'accueillir une vingtaine d'enfants et de jeunes non accompagnés en coordination avec les autres pays européens. Elle ajoute que le DFJP poursuit l'accueil de mineurs non- accompagnés ayant des liens familiaux en Suisse et a déjà accueilli 53 enfants et jeunes dans ce cadre. Une répartition générale des migrants se trouvant sur les îles grecques n'est pas à l'ordre du jour et n'est pas souhaitée par les autorités grecques.

Remerciements et vœux

Cette année 2020, exceptionnelle, a eu raison de nos certitudes quant à notre sécurité sanitaire. Elle a mis à l'épreuve l'infailibilité de nos organisations. Elle nous a contraint à mobiliser nos aptitudes en matière d'adaptation, de souplesse et de solidarité. La Commune a répondu très tôt aux injonctions en mettant en place des mesures permettant la continuité et le maintien de la qualité des services publics. Je tiens ici à saluer les efforts déployés par l'entier des collaborateurs.

Pour sa part, la population a fait preuve de compréhension et d'indulgence quant aux changements, notamment d'horaires, qui ont été imposés. Mais surtout chacune et chacun a vraisemblablement fait le maximum de ce qui était et est de sa responsabilité pour maîtriser au mieux la pandémie.

Mais je tiens aussi et surtout à remercier Mme Valérie Codina, présidente du Conseil communal, Mme Sylvette Grandchamp, secrétaire du Conseil, les membres du bureau du Conseil et bien sûr vous tous, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers pour avoir su comprendre, accepter et adapter le déroulement des séances tenues avec la Municipalité.

A toutes et à tous, je souhaite les plus Joyeuses et Lumineuses Fêtes de fin d'Année et vous présente mes meilleurs vœux pour une Heureuse Année 2021 et surtout que celle-ci vous maintienne, tout comme vos proches, en bonne santé.

Didier Chapuis, municipal

Personnel

Les difficultés rencontrées depuis plus d'une année ont trouvé leur épilogue judiciaire lors d'une séance de conciliation au tribunal d'arrondissement d'Yverdon le 29 octobre dernier. Les conséquences financières de ce dossier seront abordées avec la commission de gestion lors de nos prochaines rencontres dans le cadre de l'examen des comptes 2020. Aujourd'hui nous vous informons que la sérénité est de retour et que la dynamique au sein des différents services est très positive. L'entraide entre collègues s'est même fortement raffermie durant cette période compliquée de crise sanitaire.

Audit sur les finances communales

Cela fait déjà un certain temps que la Municipalité souhaitait avoir une analyse de la situation financière communale par un organe externe. C'est une des raisons qui nous a fait réintégrer l'Union des communes vaudoises. Cette analyse a été faite dans le courant de l'été et les résultats nous ont été présentés le 2 novembre dernier par Mme Lucie von der Mühl, conseillère en gestion financière publique de l'UCV. Nous pouvons nous réjouir de la positivité qui ressort de ces analyses, que cela soit dans le suivi général des finances mais aussi dans les investissements qui se font de manière raisonnée et raisonnable. Cette analyse sera présentée et commentée aux commissions des finances et de gestion dès que possible.

Pour l'avenir il subsiste deux inconnues en ce qui concerne nos finances communales. Quels impacts auront la crise sanitaire et la nouvelle péréquation ?

Pierre-André Ischi, municipal

Eau potable

Nous avons eu 12 fuites sur notre réseau d'eau potable :

- 4 sur les conduites de transport du Cheminet, de l'Ancienne-Poste et de la rte de Gollion ;
- 4 sur des conduites privées après la vanne de prise, mais sans passage au compteur ;
- 4 détectées, il n'y avait rien en surface, grâce au système Ortomat, dont une à 4 mètres de profondeur derrière les garages du Cheminet 30-32 avec un débit ~100 L/min.

Nous louons le système Ortomat de Von Roll depuis le début de l'été, il est constitué de 120 micros qui écoutent notre réseau d'eau. Il permet de déceler toutes anomalies et de les localiser par corrélation (selon les matériaux utilisés, la distance entre les micros et les ondes produites, le système ressort une anomalie sonore localisée).

Nous avons remplacé 200 mètres de conduites de la Loettaz qui était budgétisés.

Cette année a aussi été bousculée par l'arrivée impromptue de la transformation chimique d'un fongicide largement utilisé dans nos contrées, les métabolites du Chlorothalonil.

Le 12 décembre 2019, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et vétérinaire (OSAV) a catégorisé les métabolites du Chlorothalonil comme « pertinents » ne devant pas dépasser la valeur maximale de 100 nanogrammes/L. Ce produit utilisé depuis les années 70, est désormais interdit en Suisse depuis le 1 janvier 2020. Lors du contrôle de l'analyse du mois

de mars, nous avons un résultat d'analyse à 156 ng/L de Chlorothalonil R 471811 dans notre réseau.

L'Office de la consommation Vaudois nous a ensuite donné 2 mois pour annoncer quelles mesures nous prenions en nous demandant de nous raccorder sur le réseau d'eau de Lausanne. Nous avons opté pour une dissolution de l'eau de la station de pompage avec celle de Lausanne et de fermer la vanne de Montjoux.

L'eau de la station de pompage est ainsi envoyée au réservoir de la Loettaz où elle est diluée. Le réservoir des Charrières et le haut du village sont alimentés uniquement par le réseau lausannois. Ainsi nous arrivons à une dilution de 48% avec l'eau du lac et 52% de notre pompage.

Grâce à cette dilution nous avons un résultat de 36 ng/L pour un maximum admis de 100 ng/L.

Notre priorité est de fournir une eau d'une qualité irréprochable. Par comparaison, l'eau de la Commune de Daillens est à 300 ng/L.

Avis de droit envoyé par le responsable de la division eau potable de l'OFCO, M. Ducry

1. Le canton demande au distributeur d'eau potable d'examiner quelles mesures immédiates pourraient permettre de réduire les concentrations de métabolites (par ex. renoncer à utiliser une ressource polluée, mélanger l'eau avec de l'eau potable provenant d'autres ressources moins polluées) et de les lui soumettre. Si des mesures immédiates sont possibles, le canton impose qu'elles soient mises en œuvre dans les plus brefs délais.

L'eau de Lausanne vient du lac Léman, elle est chlorée et a une dureté de 14° F.

L'inversion du flux d'eau et le changement de dureté totale de 28° F à 14° F peut provoquer quelques effets indésirables au robinet. Ils s'expliquent par la dissolution de la couche de calcaire (formée par l'eau dure) par une

eau douce. Par cette action, le métal de la conduite est mis à nu et crée une suspension des particules de corrosion ainsi libérée. Ce phénomène connu peut causer des désagréments organoleptiques par la présence de rouille. La durée de ce phénomène est notamment liée à la qualité du revêtement intérieur des conduites. L'eau est potable.

Yves Jauner, municipal

AJERCO

Le 29 septembre 2020, le budget 2021 a été accepté lors de l'assemblée générale.

Le coût par habitant est de CHF 141.90.

Le montant à charge des Communes s'élève à CHF 4'988'752.00 pour le budget 2021 pour 25'123 habitants.

Le coût pour Penthaz est de CHF 643'793.22 pour 2021.

Deux structures UAPE ont été ouvertes en août 2020. A Penthaz Les P'tits Guêpiers de 24 places et Les Fri-mousses de 12 places à Eclepens.

Deux garderies sont également ouvertes. L'Oasis à Eclepens de 22 places depuis août et La Mexsonnette de 22 places à Mex depuis octobre.

ASICoPe

Lors de l'assemblée du 30 septembre 2020 du conseil intercommunal de l'ASICoPe, le Budget 2021 a été accepté à la majorité.

Le coût budgétisé de l'élève se monte pour 2021 à CHF 5'092.12 pour le secondaire. Il était au budget 2020 de CHF 5'614.52.

La participation des communes membres de l'ASICoPe est de CHF 2'810'850.00 pour 2021. Pour Penthaz le coût est de CHF 500'462.30.

Nous rencontrons actuellement des comportements inhabituels des élèves durant les pauses de midi à la cantine. Peut-être dû à un ras-le-bol de la pandémie.

ASIVenoge (Association Scolaire Intercommunale de la Venoge)

Lors de l'assemblée du 30 septembre 2020 du conseil intercommunal de l'ASIVenoge, le Budget 2021 a été accepté à la majorité.

Le coût budgétisé de l'élève se monte pour 2021 à CHF 4'177.45 pour le primaire. Il était au budget 2020 de CHF 4'019.02.

La participation des communes membres de l'ASIVenoge est de CHF 3'454'760.00 pour 2021. Pour Penthalaz le coût est de CHF 1'320'140.17.

La construction des 4 pavillons provisoires est terminée.

Le projet de construction des 8 classes est en cours. La convention est actuellement en voie de signature entre l'ASIVenoge et la Commune. L'avant-projet, mandaté à Eo architecte, est terminé.

Après réflexion et au vue de l'ampleur du projet, le codir ASIVenoge a décidé de partir avec un groupement de mandataires en lieu et place d'une entreprise totale.

L'équipe pluridisciplinaire sera formée d'un ingénieur civil, un architecte et d'ingénieurs spécialisés. Le délai de dépôt des offres est le 14 décembre 2020.

Le démarrage du mandat pourrait se faire durant le premier semestre 2021.

Nous rencontrons également dans le primaire des comportements inhabituels des élèves durant les pauses de midi à la cantine.

SDIS Venoge

Lors de l'assemblée du 20 octobre 2020 du conseil intercommunal du SDIS Venoge, le Budget 2021 a été accepté à la majorité. Le coût par habitants est de CHF 28.90 en augmentation de CHF 0.98 par rapport à 2020.

Cette augmentation est due au renouvellement informatique et à la mise en place d'un nouveau logiciel permettant d'alléger la charge des travaux administratifs sans valeur ajoutée. Le taux ETP du 2ème permanent est également augmenté pour être à 0.8 ETP.

Un nouveau permanent a été engagé suite au départ de M. Isoz. M. Ischi entrera en fonction le 4 janvier.

Le capitaine Rappaz, remplaçant du commandant a décidé de prendre sa retraite du corps de pompiers en fin d'année 2020. C'est le Capitaine Viquerat qui a été nommé pour prendre la place de remplaçant de commandant dès le 4 janvier.

Le traditionnel rapport d'activités du SDIS, qui se tient généralement début janvier, se déroulera sous une forme différente en 2021. Mesures sanitaires obligent.

Protection civile Gros de Vaud

Lors de l'assemblée du 23 septembre 2020 du conseil intercommunal de la PCI-GDV, le budget 2021 a été accepté à la majorité. Le coût par habitants est de CHF 24.00 en augmentation de CHF 1.30 par rapport à 2020.

Cette augmentation est du notamment à la création d'un poste de collaborateur administratif à 50% ainsi que des augmentations annuelles usuelles du personnel.

ASPIC (Association intercommunale de la Piscine des Chavannes)

Le 6 octobre 2020, le budget 2021 a été accepté lors de l'assemblée générale.

Les charges en 2021 sont de CHF 894'000. Les communes n'ont pas été sollicitées pour la participation selon un coût par habitant. La participation des établissements scolaires devrait couvrir les charges.

L'ouverture de la piscine est prévue en août 2021.

Divers

La traditionnelle soirée des contes à la bibliothèque avec soupe à la courge n'a pas pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie.

Les mesures sanitaires liées à la 2ème vague nous ont également obligés à fermer le local des jeunes de novembre à la fin de l'année.

Toujours en raison de la pandémie, l'audit informatique prévu, en novembre, aura lieu en janvier 2021.

Les mesures sanitaires liées au covid affectent toutes les associations, le personnel s'organise au mieux pour répondre aux objectifs. Un grand merci à tous.

Merci aux citoyens pour le respect des règles édictées.

Yvan Rochat, municipal

Maison de Ville

Avis d'enquête n° 1517 du 19.12.2020 au 28.01.2021

Assainissement énergétique partiel et création d'un appartement dans les combles du bâtiment ECA n° 56 et création de Velux.

La FAO est parue le vendredi 18 décembre 2020.

Conseil communal du 14 décembre 2020

Sylvette Grandchamp

42 conseillères et conseillers se sont réunis en date du 14 décembre 2020 dans la salle villageoise du Verger. Un seul préavis est à l'ordre du jour ainsi qu'une information concernant les statuts de l'AIEE.

Préavis municipal n° 2020-46 relatif au budget pour l'année 2021

C'est dans un climat serein que la municipalité présente un budget déficitaire de CHF 720'000.-

La commission des finances décrit, dans son rapport, un ministre des finances plus serein qu'il y a un an. D'une part à cause du budget et d'autre part rassuré par l'audit externe demandé pour évaluer la gestion financière de la commune. L'an dernier, la municipalité s'interrogeait sur le fait de ne pas parvenir à présenter un budget mieux équilibré et avait soumis sa gestion à un audit de l'organe compétent de l'UCV (Union des Communes Vaudoises). Celui-ci a eu lieu et il en ressort que notre commune gère très bien ses finances.

Si l'on prend les chiffres, on s'aperçoit que le budget 2021 annonce un excédent de charges d'un montant de CHF 720'000.- guère éloigné des CHF 700'00.- de l'an passé. Cependant, il y a une nuance de taille puisque le déficit du budget de 2020 avait été abaissé à CHF 700'891.- grâce à la prévision d'un prélèvement de CHF 400'000.- sur le fonds de réserve administratif. Cette année, ce prélèvement n'est nullement envisagé.

C'est donc un budget plus optimiste que les précédents qui est présenté même si les rentrées fiscales sont plus difficiles à évaluer compte tenu

de la conjoncture actuelle.

Voici un résumé des points qui ont retenu l'attention de la commission des finances :

Administration : la masse salariale du personnel administratif est sensiblement inférieure à 2020. En cause, des changements au niveau des employés du service technique, l'un étant plus jeune et une diminution de taux de travail de 30 %.

Relevons encore diverses augmentations de postes à savoir : l'achat d'une photocopieuse pour le remplacement de 3 imprimantes, un montant de CHF 3.- par habitant pour la reprise au compte de la municipalité des actions en faveur des aînés, une augmentation du loyer de la bibliothèque et pour finir un montant de CHF 22'000.- pour un mandat que la municipalité a confié à un bureau spécialisé pour la formation des chefs de service.

Sports : CHF 14'200.- seront remboursés au FC Venoge pour la remise en état du terrain C après le dernier Venoge Festival.

Transports publics : on trouve un montant de CHF 150'000.- en plus pour l'étude de l'aménagement de la gare. Bien que le terrain soit propriété des CFF, les coûts d'étude sont à la charge de la commune. Une demande de soutien a été adressée à l'Association Régionale Cossonay-Morges-Aubonne, à l'Association Régionale du Gros-de-Vaud ainsi qu'à la commune de Cossonay.

Informatique : mis à part un montant prévu pour le changement d'un serveur vieux de 6 ans, les coûts sont stables.

Terrains : CHF 27'000 sont prévus pour la création d'une parcelle de jardins familiaux à la route de Lussery.

Forêts : une coupe importante est prévue pour 2021

Buvette Sauffaz, vestiaires : CHF 35'400.- sont au budget pour la rénovation de la buvette, des fenêtres et l'entretien du chauffage

Routes : CHF 31'000.- sont budgétisés pour la pose de ralentisseurs au chemin d'Azilly et au chemin de La Loetzaz.

Place de jeux : CHF 21'000.- sont prévus pour la création d'un fitness urbain ainsi que l'ombrage des bancs et des places par la plantation d'arbres.

Le préavis est passé au vote il est accepté à l'unanimité.

AIEE (Association intercommunale d'épuration des eaux usées)

Les statuts actuellement en vigueur datent de 2003. L'AIEE ne réunissait alors que trois communes. Penthalaz, Penthaz et Cossonay. Depuis lors, quatre communes ont rejoint l'association, Daillens, Bettens puis, plus récemment, Bournens et Sullens. Il est donc temps d'adapter les statuts à la nouvelle situation.

La commune a étudié la proposition des nouveaux statuts et a fait parvenir un rapport à la Municipalité avec commentaires et recommandations. Chaque commune membre de l'AIEE doit procéder de la même manière. Sur la base de ces remarques, le conseil intercommunal poursuivra la procédure pour l'établissement des statuts définitifs. Ceux-ci doivent être alors soumis pour adoption à tous les Conseils communaux ou généraux, mais sans la possibilité d'être amendés.

La parole est au conseil

Monsieur le Syndic informe, dans ses communications, que la pose de prises de chargement pour voitures électriques est en court d'étude. Le conseil demande si l'emplacement a déjà été défini. Si le parking de la Place du Pont était le premier lieu exploré, il en ressort que l'endroit n'est pas adéquat. Actuellement, l'endroit final n'a pas encore été choisi, l'évaluation des coûts est en cours.

Comme déjà mentionné en juin, M. Ischi rappelle que la commune achète de l'eau à Lausanne pour diluer son réseau et pouvoir ainsi maîtriser le taux de chlorothalonil. La question du conseil était de connaître la fréquence des contrôles de l'eau ainsi que l'avancée des investigations pour régler ce problème. Les contrôles se font actuellement tous les deux mois sur le réseau et des tests sont effectués au niveau cantonal afin de trouver une solution pérenne pour filtrer l'eau.

Un conseiller s'inquiète de la gouvernance des différentes associations intercommunales telles que l'ASIVENoge, l'AJERCO, l'ASICoPe, etc. Comment faire pour maîtriser ces postes qui augmentent drastiquement principalement pour l'AJERCO et l'ASIVENoge ? Le conseil communal a-t-il les moyens d'intervenir pour maîtriser ces coûts ?

Il faut savoir que les membres du conseil ainsi que la municipalité sont représentés par des délégués au sein de ces associations et peuvent donc intervenir dans la gestion. La demande de place en matière d'accueil de jour est toujours plus importante et les coûts vont certainement encore augmenter. Pour ce qui est des écoles, la construction d'un nouveau collège pour le primaire va encore influencer grandement le coût par habitant à la hausse.

Un tiers du projet du Cheminet sera à la charge de la commune de Penthalaz. Un conseiller désire savoir si l'on peut avoir déjà quelques chiffres et comment le conseil sera impliqué dans ce projet. M. Jauner explique qu'il est trop tôt pour répondre. Les appels d'offres sont en cours. Un préavis parviendra au conseil pour le crédit d'étude mais pas avant mars.

Une remarque également concernant le montant prévu pour la remise en état du terrain de football à la suite du dernier Venoge Festival. La question était de savoir pourquoi se montant n'avait pas été facturé di-

rectement au festival. Ces travaux ont dû être rapidement effectués pour que les enfants puissent continuer à jouer sans risque de blessures. Le FC Venoge les a donc financés et en demande le remboursement à la commune. Le festival n'a actuellement pas la capacité financière de participer à ces frais.

Relevons encore plusieurs questions en lien avec le comportement problématique des élèves durant les pauses de midi. En effet, on note une augmentation des désobéissances et le non-respect de plus en plus marqué envers l'adulte principalement par des injures durant ces moments créatifs. Les différentes associations tentent, par la médiation, et quand il le faut, par la répression, de canaliser ces jeunes et les responsabiliser à leurs actes.

Le nouveau pavillon scolaire provisoire de la Place Centrale pose des questions sur sa résistance aux intempéries. Le noircissement des murs inquiète. L'association ASIVENoge a contacté l'entreprise qui a travaillé sur ce chantier qui se veut rassurante, cette évolution étant, selon leur dire, normale.

Cette année, les derniers jetons de présence du Conseil seront offerts aux Cartons du Cœur.

Prochaines échéances :

- Dimanche 07.03 et 28.3.2021: élections communales.
- Dimanche 25.4.2021 et 16.5.2021 : élection du Syndic.
- Prochain conseil le 22 mars 2021.

Le Conseil est clos à 21h04.

Liste des abréviations

- ADCV** : Association de Communes Vaudoises
- AIEE** : Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
- AJERCO** : Réseau d'accueil de jour de l'enfance – Région Cossonay
- ARASPE** : Association Régionale de l'Action Sociale Prilly - Echallens
- ARCAM** : Association de la région Cossonay - Aubonne - Morges
- ARGdV** : Association régionale du Gros-de-Vaud
- ASICoPe** : Association scolaire intercommunale de Cossonay-Penthalaz et environs (13 communes)
- ASICOVV** : Association scolaire intercommunale de Cossonay, Veyron, Venoge
- ASIVENoge** : Association scolaire intercommunale de Penthalaz, Penthaz, Daillens, Lussery-Villars, Mex et Vufflens-la-Ville
- ASPIC** : Association intercommunale de la piscine des Chavannes
- Coord21** : Collectivités pour un développement durable
- CSR** : Centre social régional
- DGMR** : Direction générale de la mobilité et des routes
- GIP** : Groupement Indépendant Penthalaz
- GSVS** : Groupe Socialiste, Verts & sympathisants
- LAT** : Loi sur l'aménagement du territoire
- LHand** : Loi sur l'égalité pour les handicapés
- ORPCI** : Organisation Régionale de la Protection civile
- PCI** : Protection civile
- PGA** : Plan général d'affectation
- PLR** : Parti Libéral Radical
- PPA** : Plan partiel d'affectation
- PPDLV** : Penthalaz, Penthaz, Daillens, Lussery-Villars
- RIE III** : Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III
- SDA** : Surfaces d'assolement
- SDIS** : Service de défense incendie et de secours
- SDT** : Service du développement territorial
- UCV** : Union des communes vaudoises

Les CFF modernisent la gare de Cossonay-Penthalaz

La Municipalité

La gare de Cossonay-Penthalaz ne correspond pas aux normes d'accessibilité aux quais et aux trains pour les personnes à mobilité réduite. Pour y remédier, des travaux de modernisation commencent le 11 janvier 2021.

Suite à la mise à l'enquête du projet qui a eu lieu fin 2019, l'Office Fédéral des Transports a donné l'autorisation de construire le 28 juillet 2020. Ce projet, devisé à 30 mio CHF, durera 18 mois. Les travaux ont pour but d'améliorer les accès, la capacité et la sécurité des quais, et de mettre la gare en conformité avec les exigences requises pour

les personnes à mobilité réduite. Ils doivent également permettre d'améliorer l'accueil des quelques 4'300 voyageurs par jour attendus en 2035, contre 2'600 aujourd'hui (hors contexte Covid).

En détail, les quais seront rehaussés à la hauteur standard de 55 centimètres pour permettre l'accès aux trains de plain-pied. Un passage inférieur supplémentaire sera construit, reliant le quai 1 et le quai central. Le passage inférieur au Nord sera, quant à lui, conservé en l'état. Une nouvelle marquise sera mise en place sur le quai central et l'abri voyageur remplacé. Enfin, des tra-

voux de génie ferroviaire, notamment de renouvellement de voies, auront lieu dans le périmètre de la gare.

Le chantier de la gare de Cossonay-Penthalaz nécessite la fermeture du P+Rail, pendant toute la durée des travaux. Les abonnés au parking se verront proposer une place de substitution à proximité. Les autres utilisateurs sont priés de se rendre aux P+Rail de Bussigny, Bavois ou Chavornay.

Voitures mobility à Penthalaz

LES DEUX VÉHICULES SONT DISPONIBLE 7 JOURS SUR 7 ET 24H SUR 24 À LA PLACE CENTRALE ET À LA GARE DE COSSONAY-PENTHALAZ

Site internet : www.mobility.ch

mobility
car sharing



Ramassage des déchets crus/cuits en 2021

Ramassage des déchets méthanisables (crus-cuits) :

Toutes les semaines du 09.03 au 16.11.2021

Les autres dates sont les suivantes :

26.01, 09.02, 23.02, 30.11, 14.12 et 28.12.2021



WaldSchweiz
Verband der Waldeigentümer

Arbeitsgemeinschaft für den Wald AfW
CTF Communauté de travail pour la forêt

Communiqué de presse de ForêtSuisse et de la Communauté de travail pour la forêt du 29.09.2020

Petit guide du savoir-vivre en forêt : la vidéo

Le « Petit guide du savoir-vivre en forêt » et les vignettes humoristiques de Max Spring se déclinent désormais aussi en vidéo. La Communauté de travail pour la forêt et vingt autres organisations nationales avaient publié il y a deux ans ces dix principes pour profiter de la forêt tout en la préservant.

« Nous aimons tous la forêt. » Tel est le constat de départ de cette courte vidéo de 4 minutes. Un constat d'autant plus vrai depuis quelques mois, depuis que la crise du coronavirus a fait de nos forêts l'un de nos derniers espaces de liberté, un lieu d'évasion, une place de jeux, une salle de fitness. Mais on en oublie parfois que la forêt est aussi, comme nous le rappelle la vidéo, « une pure merveille de la nature », « un refuge pour les animaux et les plantes », « notre usine à bois » et que « nous visitons donc la forêt en invités respectueux ».

Une séquence humoristique pour chaque règle

Abordant avec humour les comportements que l'on attend de nous en forêt, la vidéo présente, pour chacune des règles énoncées dans le guide, une courte séquence avec le « problème » et sa solution. La vidéo reprend les vignettes du dessinateur Max Spring, que sa fille Anna Lena, étudiante à la Haute école d'art de Lucerne, a animées, puis sonorisées pour créer une sympathique ambiance forestière (avec Max Spring à la guitare). On y voit une joggeuse insouciante qui franchit les barrages forestiers et se fait presque écraser par un arbre. Ou une petite faune apeurée par un chien en liberté qui reprend des couleurs lorsque sa maîtresse le reprend à la laisse. Ou enfin un couple d'amoureux qui jette négligemment ses déchets par-dessus l'épaule, mais qui finit quand même par les ramasser sous le regard réprobateur d'une chouette. « Avec la pandémie, la vidéo du petit guide tombe à pic, commente Eva Lieberherr, coprésidente de la CTF, car elle s'adresse à un large public, de mes enfants à ma grand-mère ! »

Déjà 150 000 guides distribués

La Communauté de travail pour la forêt (CTF) a créé le « Petit guide du savoir-vivre en forêt » avec vingt autres organisations nationales pour contribuer à ce que la forêt reste un espace de liberté pour toutes et tous. Les recommandations fournies ont ainsi pour but de désamorcer les conflits entre usagers de la forêt, entre les usagers et l'écosystème, et entre les usagers et les propriétaires forestiers. « Grâce au petit guide, nous avons réussi à sensibiliser une partie des usagers de la forêt, ajoute Jerylee Wilkes-Allemann, coprésidente de la CTF, et avec la vidéo, nous espérons toucher d'autres personnes pour les inciter elles aussi à profiter de la forêt tout en la préservant ».

« L'intérêt pour le guide a largement dépassé nos attentes » reconnaît Brigitte Wolf, directrice de la CTF. « En deux ans, nous avons distribué pas moins de 150 000 dépliant en allemand, français et italien. » Les commandes ont afflué de toutes parts : autorités communales, entreprises forestières, propriétaires de forêts, ateliers de jeu et écoles, organisations environnementales et de formation, sociétés de chasseurs, associations sportives, particuliers, etc. Le guide est particulièrement demandé par les ateliers de jeu forestiers, les jardins d'enfant forestiers, ainsi que les écoles forestières. En plus du guide, il existe une affiche ainsi qu'un dossier pédagogique qui a été développé conjointement par la CTF et la Fondation SILVIVA. www.waldknigge.ch.

Liens vers la vidéo :

Français : <https://youtu.be/rdrqx7qzw8k>
Allemand : <https://youtu.be/CGnbgePO1i4>
Italien : <https://youtu.be/x4EyNbMjEmY>

Interlocuteurs :

- Brigitte Wolf, directrice, Communauté de travail pour la forêt, info@afw-ctf.ch, 079 456 95 54
- Urs Wehrli, Communication, ForêtSuisse, urs.wehrli@waldschweiz.ch, 032 625 88 60

Ludothèque régionale de la Venoge

La ludothèque est un espace convivial qui propose des jeux ludiques ou éducatifs. Les jeux sont bénéfiques au développement harmonieux des enfants. Ils servent de base aux apprentissages de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Dans cet espace de jeux, les enfants apprennent à communiquer et à partager. Les adultes peuvent aussi y trouver du plaisir. Ils peuvent y échanger des idées et trouver de nouveaux jeux souvent inconnus.

La ludothèque permet également des rencontres intergénérationnelles entre enfants, parents, grands-parents ou famille.

Notre équipe, composée d'une ludothécaire et de plusieurs bénévoles, se fera un plaisir de vous conseiller sur le choix

d'un ou plusieurs jeux parmi notre assortiment de plus de 800 jeux répartis par catégorie d'âge.

Nous vous proposons également des jeux d'extérieur et des jouets pour Tout-Petits.

Nous vous accueillons avec plaisir les mardis de 17 à 19 heures, les mercredis et jeudis de 16 à 18 heures.

La ludothèque est située dans le bâtiment du Pré aux Moines à Cossonay.

L'abonnement annuel coûte 60 francs. Il permet d'emprunter 6 jeux à la fois pour une durée de 3 semaines au maximum.

Notre ludothèque est financée par les communes de Cossonay, Daillens, Luserry-Villars, Penthaz et Penthalaz.

Nous sommes à votre disposition pour

tout renseignement complémentaire.



Site internet :

www.ludothequedelavenoge.ch

Adresse mail :

info@ludothequedelavenoge.ch

Téléphone :

079 657 83 40

Pour une nouvelle politique en faveur des séniors

Il est scientifiquement prouvé que, si l'hygiène de vie, incluant une alimentation saine et équilibrée, une activité physique régulière contribuent au maintien de la santé et de l'autonomie des séniors, c'est avant tout la qualité, l'intensité des relations sociales et plus encore une position socialement reconnue et valorisée dans la collectivité qui est déterminante du « bien vieillir ». Vous les séniors, avez acquis des compétences, des connaissances, des aptitudes, des savoirs que notre société ne vous permet pas, ou du

moins insuffisamment, de partager avec vos pairs et avec les autres générations.

C'est sur ce constat qu'en en partenariat avec les communes voisines, que la Municipalité s'est fixée comme objectif de faciliter la mise en place d'une nouvelle dynamique qui permettra l'organisation d'activités diverses, culturelles, sportives, créatrices, et d'autres loisirs. Qui dit faire valoir ses compétences, ses aptitudes, etc., dit bien évidemment être porteur de projets, organisateur d'activités dédiées à vos classes d'âges ; ce qui n'exclut nulle-

ment de possibles activités intergénérationnelles.

Une invitation à une séance de présentation et de lancement, sous forme d'un atelier participatif, vous parviendra dès que les restrictions imposées par la crise sanitaire COVID-19 le permettront.

Rien n'empêche, dans l'intervalle, chacune et chacun de réfléchir aux activités qu'il aimerait trouver dans notre commune et ce qu'il serait à même d'offrir, d'organiser et de partager.

Coup de balai des écoliers

A l'initiative de Mme Bock, deux après-midis « coup de balai », d'une durée de 1h45, ont été organisés conjointement avec l'école. A cette occasion, le village a été segmenté en dix secteurs.

Mardi 29 septembre : 69 élèves 3 et 4 P ont participé. 4 secteurs ont été nettoyés et 10 kg de déchets ramassés.

Vendredi 9 octobre : 270 élèves 6, 7 et 8P ont participé. 6 secteurs ont été nettoyés et 50 kg de déchets ramassés.

Les élèves ont été interpellés par la quantité ahurissante de mégots de cigarette. Comme déchets particuliers, un tube acier sanitaire d'environ 50cm et une palette ont été trouvés.

La journée s'est passée dans une excellente ambiance. Chaque élève a reçu une casquette.



My Local Services



Une application pour Penthalaz

Profitant d'une offre de La Poste, la Municipalité poursuit les tests de l'application My Local Services qui permet à chaque citoyen de suivre l'actualité locale et régionale.

Pour en profiter, il suffit de télécharger l'application sur votre téléphone mobile (voir ci-dessous).

Si vous êtes commerçant à Penthalaz : Vous pouvez enregistrer votre activité directement depuis l'application, onglet «Avis», puis en sélectionnant «Enregistrer mon activité». Une fois les champs renseignés, la Commune validera votre inscription dans l'annuaire.



My Local Services | Information sur les actualités régionales

My Local Services – Votre place du village virtuelle

Recevez les nouveautés et les informations importantes de votre région directement sur votre smartphone.

Vue d'ensemble des fonctions:



Nouveautés locales

Soyez toujours au courant des actualités de la commune ou des annonces importantes. Grâce à la fonction de rappel, nous ne manquerez plus aucune des actualités locales.



Informations des commerces

Découvrez les offres et les prestations des commerçants locaux.



Téléchargez l'application gratuitement dès maintenant:



Fedevaco

Fédération vaudoise de coopération et la Municipalité

Dans le respect de l'art. 71 de la Constitution vaudoise traitant de l'aide humanitaire et de la coopération au développement, la Commune de Penthalaz contribue à hauteur de CHF 2.- / habitant à des projets gérés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco). Cette organisation assure une utilisation transparente et efficace des deniers publics.



Projet 20-47 – DM- Echange et mission - Réduction de la vulnérabilité des populations rurales et adaptation au changement climatique.

Association : DM échange et missions - Pays : Bénin

Pluies insuffisantes, sécheresse et fortes chaleurs, ou au contraire précipitations trop abondantes et crues excessives, le Bénin est touché de plein fouet par le dérèglement climatique. Il ne s'agit pas d'un problème exclusivement environnemental : dans un pays où l'agriculture occupe 70% de la population active, ces modifications du climat, qui se traduisent par des phénomènes météorologiques extrêmes, ont un impact direct sur les rendements agricoles, et donc sur les revenus des habitant-e-s et leur capacité à se nourrir.

Un projet-pilote dans 4 villages

DM-Echange et Mission accompagne donc la population de 4 villages pilotes, pour leur permettre d'être plus résilients face à ces bouleversements. Plus de 8'000 personnes sont appuyées dans le cadre de ce projet, qui a des retombées indirectes sur l'ensemble des 342 737 habitant-e-s de ces communes. La commune de Penthalaz soutient pour la première année ce projet, qui répond à des besoins réels et importants, et qui

démontre d'ores et déjà de très bons résultats pour les personnes qui en bénéficient.

Une démarche sur 3 axes

Ce support prend trois formes. Pour commencer, il se fonde sur un appui à l'appropriation de techniques agricoles adaptées aux nouvelles contraintes climatiques, et ce sur plusieurs aspects. De la gestion de la fertilité des sols à l'accès au crédit, en passant par la diversification des variétés, les villageois-e-s sont formés à ces nouvelles méthodes et les appliquent dans leurs champs.

Une seconde dimension du projet concerne l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement. Les populations sont sensibilisées aux questions de la protection des sources et réservoirs, au traitement de l'eau de boisson ou encore à la gestion des déchets, le lavage des mains, etc. Finalement, un axe important tourne autour du renforcement des communautés villageoises, afin qu'elles disposent des compétences nécessaires pour gérer leur propre développement.



Projet 20-01- Nouvelle planète – Valorisation de la filière maraîchère pour garantir la sécurité alimentaire et améliorer le niveau de vie des habitants de la commune de Toma

Association : Nouvelle Planète - Pays : Burkina Faso

Toma est une commune rurale, localisée tout à l'Est du Burkina Faso. Si elle est à ce jour épargnée par les conflits armés que subit le pays, elle n'en reste pas moins l'une des plus défavorisées, notamment sur les plans social, sanitaire

et alimentaire. En conséquence, la région subit un exode rural élevé. Raison pour laquelle Nouvelle Planète a décidé d'y concentrer ses actions de développement, soutenu pour la première fois en 2020 par Penthalaz. Depuis 2018, elle mène un projet qui s'adresse chaque année à trois villages différents issus de la commune de Toma.

Une meilleure agriculture, une meilleure économie

Pour répondre au plus près des besoins, Nouvelle Planète et ses partenaires locaux ont mené une enquête directement auprès des habitant-e-s. Il en ressort qu'un des éléments clefs pour améliorer leurs conditions de vie est l'agriculture, car les cultures traditionnelles ne subviennent plus aux besoins alimentaires de la population.

En renforçant la production et la conservation de denrées, ce projet permet non seulement à la population de se protéger de l'insécurité alimentaire, mais également de dégager un revenu supplémentaire bienvenu, surtout pendant la saison sèche.

Des coopératives villageoises aux mallettes

Pour mener à bien le projet, Nouvelle planète a soutenu la création de coopératives composées chacune d'une centaine de femmes issues des neuf villages ciblés dans la commune de Toma. Ces coopératives ont pour responsabilité de gérer la production maraîchère du village. Pour ce faire, des jardins de 2 hectares sont mis à leur disposition. Elles disposent de cet espace pour cultiver des légumes. À côté de cela, des magasins de stockage ont été construits, afin d'assurer une conservation optimale des surplus de denrées produites.

Former pour l'avenir

S'il est important de fournir l'espace et les outils pour mener à bien un tel projet d'agroécologie, il est tout aussi nécessaire de former le personnel assurant la pérennité du soutien fourni. Nou-

velle Planète a donc mis sur pied, avec ses partenaires locaux, des formations destinées aux habitant-e-s dans les domaines de l'agriculture biologique, mais également de la gestion et de la vente.



Projet 20-20 – Action de Carême - Pour une agriculture durable et de subsistance

Association : Action de Carême - Pays : Colombie

Dans la région andine de Colombie, les

activités économiques principales sont l'exploitation de matières premières et l'agriculture conventionnelle. Ces éléments altèrent les écosystèmes déjà fragiles. Ils compromettent également le bien-être et la santé des habitants. C'est pourquoi Action de Carême et son partenaire local Semillas de Agua s'engagent pour le droit à l'alimentation de 194 familles, soit 778 personnes.

Transformer le modèle agricole

Pour améliorer la situation, les ONGs misent sur un accroissement de la production de denrées facilement conservables, ainsi que sur le renforcement de compétences des personnes engagées dans le projet. Des formations sur la transformation des pratiques agricoles sont données pour répondre aux besoins alimentaires des familles. D'autres se concentrent sur l'amélioration de la capacité de production ou encore sur le développement de la vente des excédents. En outre, le projet incite les

hommes et les femmes à s'impliquer dans la planification et la gestion territoriale, en intégrant la protection des écosystèmes, la sécurité et la souveraineté alimentaire dans leurs actions.

Des résultats plus qu'encourageants

Aujourd'hui, 844 individus ont participé au programme, que la commune de Penthalaz soutient pour la première année. Les résultats sont très encourageants. Les familles se sont approprié ces démarches et ont développé des pratiques durables à travers des stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Les excédents sont vendus au marché et ont permis de créer 11 différents fonds d'épargne utilisés pour améliorer les conditions de vie des communautés.

VIE LOCALE

70 ans de mariage : un anniversaire exceptionnel et un parcours de vie exemplaire à Penthalaz

Faut-il présenter Mme Madeleine et M. le Docteur Roger Dony à nos concitoyens ? Certes non !

Installé en tant que médecin en 1955 à Penthalaz, et secondé durant 36 ans de carrière par son épouse, qui cumulait avec sensibilité et assiduité les rôles de secrétaire, d'assistante et de laborantine, M. le Docteur Roger Dony fut un digne représentant d'une génération de médecins entièrement dévouée à sa patientelle. Les journées étaient bien remplies pour tous deux, entre les prises de rendez-vous, les visites à domicile matin et soir, les consultations au cabinet l'après-midi, sans compter les urgences de nuit et les week-ends.

Penthalaz, n'était cependant pas un village inconnu pour l'un et l'autre,

puisque M. Roger Dony y venait, enfant, en vacances chez ses grands-parents et Melle Gorgerat y avait été institutrice trois années avant son mariage.

C'est alors dans la passion pour les arts, la musique, tout spécifiquement le jazz de Louis Armstrong, mais aussi lors de voyages, dans la pratique du sport et en famille aussi, que Mme et M. Dony se ressourçaient et purent offrir autant d'attention bienveillante et de soins à la population de Penthalaz et de ses environs. Celle-ci leur conserve toute sa reconnaissance et sa gratitude.

L'ensemble de la population et les autorités vous présentent, Madame et Monsieur, leurs très sincères félicitations pour ce magnifique anniversaire

et leurs vœux de santé et bonheur pour de belles et longues années entourés de vos deux fils, Michel et Jacques.



Vision : Sandrine Berthoud

Henri-Robert Borgeaud

C'est le 7 mars que les cancanières et cancaniers auront à élire leurs autorités, et c'est cette actualité qui m'a incité à vouloir mettre un peu de lumière sur ces conseillers et conseillers qui consacrent bénévolement temps et énergie aux affaires de la commune. Pour ce faire, j'ai pris le parti d'interviewer Sandrine Berthoud. Un choix nécessairement partial, mais qui se justifie à mes yeux par le fait qu'elle a siégé 30 ans au Conseil communal de Penthalaz. Un record dans l'histoire moderne de notre cité même si sa modestie l'inciterait plutôt à ne pas en faire état.

Racontez-nous vos débuts en politique.

J'ai grandi dans une famille ouvrière, mon père était employé CFF, et sans être moi-même militante, j'ai baigné dans un environnement teinté de syndicalisme. Mon ex-mari travaillait également pour les CFF et c'est son collègue André Marendaz, membre du PS, qui m'a convaincue de rejoindre le parti Socialiste. J'étais une jeune maman de 28 ans, habitais Penthalaz depuis 10 ans et j'y voyais l'opportunité de défendre des idées tout en consolidant mon intégration au village. C'est ainsi que je suis devenue la petite jeunette au sein de ce groupe principalement issu du monde ouvrier, prête à m'engager sur des thèmes tels la politique familiale ou le logement abordable.

S'en est suivi un engagement aussi fort que durable. Quelles ont été vos motivations ?

J'ai toujours eu de l'intérêt pour les affaires de la cité et le besoin de m'investir, d'être partie prenante. Contribuer à la recherche de solutions, participer à la construction et à la prise de décisions. Un souci de cohérence. Je ne conçois pas qu'on puisse juste «râler» sans s'engager.

Vous avez toujours réalisé de très bons scores, des vellétés pour l'exécutif ?

Il est vrai que j'ai été présidente du GSVS (anciennement le PSGDV) et du Conseil communal, fait partie de bien des commissions dont celle de gestion et celle des finances. Quant à l'exécutif, c'est en 1997 que poussée par mon groupe je me suis présentée au deuxième tour de l'élection complémentaire pour la municipalité. Il y avait déjà 2 socialistes en place et c'est finalement Patricia Magnenat, représentante du GIP, qui a été plébiscitée. Je dois vous dire que j'en

ai presque été soulagée, j'avais un engagement professionnel important et le cumul aurait sans doute été trop lourd.

Puis en septembre 2019 vous décidez d'arrêter.

La décision n'a pas été facile à prendre, et j'en ai conçu un pincement au cœur. Ces 30 années ont été pour moi riches de moments de bonheur, de rencontres, d'échanges, de confrontations d'idées dans le respect des différences. Ces séances et réunions ont souvent été une respiration bienvenue dans une vie par ailleurs très remplie. Hélas la conjonction d'une charge professionnelle accrue pour cause de restructuration, quelques ennuis de santé chez mes proches et une dynamique différente au sein du groupe ont eu raison de mon engagement.

30 ans plus tard, qu'est ce qui a changé ?

Le contexte est tout autre, Penthalaz comptait 1200 habitants. Ce sont 3300 âmes qui la peuplent aujourd'hui et les besoins, notamment en infrastructures, ont pris l'ascenseur alors que la réalité financière de notre village a évolué à la baisse depuis le retrait des Câbleries. Notre marge de manœuvre diminue, considéré également les lourds investissements à venir. Par ailleurs le carcan réglementaire s'est bien complexifié, grignotant la marge d'autonomie des communes. Et puis il y a également la composition de notre population qui a fortement changé. Par la force des choses, bon nombre de ces nouveaux citoyens ont un lien plus ténu avec le village, ce qui inévitablement a un impact sur la dynamique cancanière. Les gens se connaissent moins, et peut-être l'individualisme gagne-t-il du terrain.

Et sur un plan plus politique ?

On ne peut pas dire que le Conseil Communal soit politiquement très marqué, mais comme partout ailleurs dans la société, les thématiques en lien avec l'environnement prennent de l'importance alors qu'un socialisme tel celui issu de la lutte des classes perd de son actualité. Est-ce que pour autant la vie politique de Penthalaz va se polariser ? Pas trop j'espère.

Vous êtes professionnellement responsable des ressources humaines d'une PME importante. A la charnière entre les intérêts

de l'employeur et de l'employé. Comment voyez-vous le rôle d'une commune en tant qu'employeur ?

Pour moi, toute commune a clairement une responsabilité sociale. N'ayant pas à faire face aux mêmes impératifs de rentabilité qu'une entreprise, elle peut se permettre d'avoir un regard peut-être plus bienveillant sur son personnel, de l'accompagner et d'inciter les compétences à s'exprimer. Dans une certaine mesure, les communes peuvent également attribuer des postes à des fins d'intégration pour ses ressortissants. La difficulté en la matière étant de trouver un juste équilibre entre l'action sociale, les coûts et les nécessaires compétences dont doit disposer la commune.

Des souhaits pour votre commune ?

Il fût un temps pas si lointain lors duquel les communes de Daillens, Penthalaz et Penthalaz s'étaient sensiblement rapprochées, allant qui sait vers une possible fusion. Et puis cette dynamique s'est enrayée, laissant des projets porteurs de synergies intéressantes en jachère. C'est regrettable, je suis convaincue que le regroupement des forces est généralement bénéfique.

J'espère également que l'auberge communale réouvrira ses portes rapidement. A mon sens la commune doit accorder une place importante à ce qui est un lieu de socialisation, de rencontre, potentiellement un lieu vivant ou s'exprime le caractère d'une partie des cancaniers et cancanières. Même si je trouve qu'il fait bon vivre à Penthalaz, j'ai bon espoir que le projet de reconfiguration de la Place Centrale nous amène ce supplément d'âme et de qualité de vie que j'appelle de mes vœux.

C'est pour relever tous ces défis que j'en appelle aux citoyennes et citoyens de Penthalaz.

Devenez acteurs de la vie de votre cité.



Les Coups de cœur de la Bibliothèque intercommunale

Bibliothèque de la Venoge

Féérique – Touchant – Poétique

Une histoire d'amour impossible entre un homme et une sirène. Un conte moderne poétique qui questionne sur le pouvoir de l'imagination. Mathias Malzieu dès le début, grâce à sa plume alerte et loufoque, à ses personnages tous plus ou moins déjantés, soumis à de nombreuses péripéties, nous emporte dans un tourbillon et nous fait succomber à l'émerveillement. Une lecture enchantée pour tous ceux qui aiment rêver les yeux ouverts et pour tous les surprisiers : « ceux dont l'imagination est si puissante qu'elle peut changer le monde – du moins le leur, ce qui constitue un excellent début. »

Une sirène à Paris, Mathias Malzieu, Albin Michel, 2019

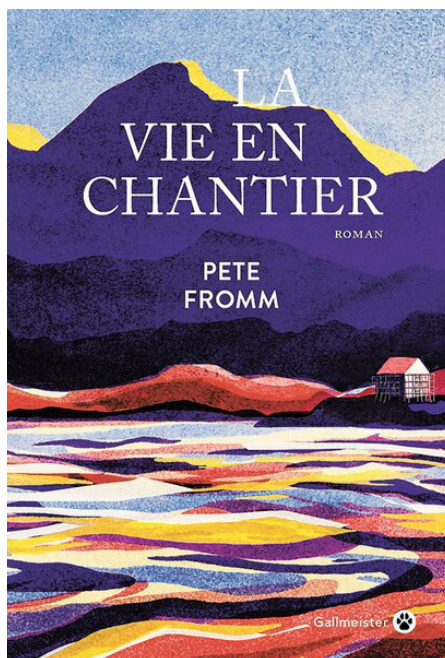


Nature – Deuil – Amitié

Marnie et Taz vivent simplement avec peu de moyens, mais sont heureux de leur vie et lorsque Marnie tombe enceinte, le couple se trouve bouleversé, mais se sent prêt à relever le défi. Malheureusement, Marnie meurt en couche et Taz se retrouve seul face au deuil, perdu avec sa petite fille dans les bras.

Pete Fromm a le don de décrire la vie, avec ses hauts et ses bas, d'une manière touchante et pleine d'humanité.

La vie en chantier, Pete Fromm, Gallmeister, 2019 (disponible en ebook à la bibliothèque)



1er roman – psychiatrie - historique

Prix Renaudot des lycéens 2019.

A la mi-carême se tient l'étrange bal des folles à la Pitié-Salpêtrière. Le Tout-Paris vient s'encanailler en compagnie de ces femmes hospitalisées pour hystérie, folie, épilepsie...

Un premier roman qui met en avant la condition des femmes au XIXe siècle.

Bal des folles, Victoria Mas, Albin Michel, 250 p., 2019



Bibliothèque intercommunale de la Venoge, ch. de l'Arbalète 4, 1306 Daillens
021/ 861 28 01 - biblio.intercommunale@daillens.ch - www.ppd.ch et www.bibliovenoge.ch
Horaires : lundi 15h30-19h / mercredi 11h30-16h / vendredi 15h30-18h / 1er samedi du mois 10h-12h

Agenda*

Les mesures sanitaires liées au COVID-19 ont fortement perturbé l'organisation des manifestations. Nous vous encourageons à consulter les sites internet des sociétés locales afin de ne pas manquer leurs prochains événements.

29-30-31 janvier 2021

Tournoi FC Venoge

3 février 2021

Thé dansant

17 février 2021

Thé dansant

3 mars 2021

Thé dansant

24 mars 2021

Thé dansant

10 mars 2021

Don du sang

20 mars 2021

Concert annuel de l'Echo de la Molombe

24 avril 2021

50ème anniversaire du Choeur Mixte de l'Aloëttaz

*sous réserve des conditions sanitaires liées à la pandémie.

Mobility

2 VOITURES DISPONIBLES 7 JOURS SUR 7

Place centrale

Gare de Cossonay-Penthalaz

Déchetterie

DÉCHETTERIE VALORSA

Mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30.

Mercredi de 9h15 à 11h45.

Samedi de 10h à 16h.

ECO-POINT

Lundi au vendredi de 07h00 à 19h00.

Samedi de 07h à 16h.

Marché

Tous les mercredis, à la Place-Centrale de 8h à 12h.

Paroisses

Paroisse Protestante EERV



7 février, 10h, culte des familles (foyer)

21 février, 10h (église)

14 mars, 10h, culte des familles (foyer)

2 avril, Vendredi Saint, 10h (église)

Les autres dimanches, le culte a lieu à Penthalaz, à Daillens ou dans la région : voir le journal « Réformés », les vitrines des églises et du foyer, ou le site internet de la paroisse : www.penthalaz.eerv.ch.

Nouvelle pasteure : Mme Nathalie Monot-Senn (nathalie.monot-senn@eerv.ch).

L'Arc-en-ciel

C'est la reprise de nos activités Enfance & familles, toutes les infos sur notre site penthalaz.eerv.ch. N'hésitez pas à vous inscrire à notre Newsletter !

Rédigée tous les trois mois environ, cette missive vous donne toutes les infos utiles sur la vie paroissiale avec des photos de nos activités et l'agenda des rendez-vous à ne pas manquer.

Paroisse Catholique

Programme des activités sur le site de la paroisse Saints Pierre et Paul : www.cath-vd.ch/-Paroisse-de-Cossonay.

ou au secrétariat, les lundis et vendredis après-midi : 021 535 64 84.

Administration communale

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Ouverture des guichets : tous les matins de 7h30 à 11h30, les lundis après-midi de 13h30 à 17h, ou sur rendez-vous.

Permanence téléphonique : au 021 863 20 50 (touche 1), tous les matins de 8h à 11h30, tous les après-midis de 14h à 16h.

BOURSE COMMUNALE

Ouverture des guichets : tous les matins de 8h à 11h30.

Permanence téléphonique : au 021 863 20 50 (touche 2).

ACCUEIL DE MIDI

Midicroque - Tél. : 079 940 19 21.

SERVICE DE LA POPULATION

Ouverture des guichets : tous les matins de 7h30 à 11h30, les lundis après-midi de 13h30 à 17h et les mercredis après-midi de 16h à 19h.

Permanence téléphonique : au 021 863 20 50 (touche 3), durant les heures d'ouverture des guichets.

SERVICE TECHNIQUE

Uniquement sur rendez-vous.

Permanence téléphonique : au 021 863 20 50 (touche 4).

HORAIRES COVID JUSQU'À NOUVEL AVIS

Lundi : 08h00 à 12h00 - Mercredi : 15h00 à 19h00

Vendredi : 08h00 à 12h00

Urgences

Police : 117 / Sapeurs-Pompiers : 118 / Ambulances : 144 / Intoxications : 145 / Rega: 1414
Médecins et pharmacies de garde : 0848 133 133 / Vétérinaire de garde : 0900 022 022